

Questions sur les emprunts dans le cadre du plan d'immobilisations

Les électeurs se prononceront sur trois questions visant à déterminer si la Ville devrait contracter des emprunts afin de financer certains des grands projets présentés dans le Plan d'immobilisations 2027-2030.

Un plan d'immobilisations est un programme d'investissement sur quatre ans qui permet d'entretenir, de rénover et de moderniser les infrastructures et les équipements dont les gens ont besoin au quotidien. Le plan d'immobilisations 2027-2030 prévoit 3,5 milliards de dollars d'investissements. Une partie de ce financement, soit 790 millions de dollars, devrait provenir d'emprunts soumis à l'approbation des électeurs.

Le bulletin de vote comportera trois questions auxquelles il faudra répondre par « oui » ou par « non », pour savoir si la Ville devrait emprunter 790 millions de dollars pour aider à financer les projets du Plan d'immobilisations. Si la majorité des électeurs vote « oui », le conseil municipal pourra alors emprunter ces fonds pour ces projets.

Ce qui précède est un résumé des questions relatives à l'emprunt prévu dans le plan d'immobilisations qui figurent sur le bulletin de vote; ces informations sont fournies à titre indicatif et à des fins pratiques uniquement. Il ne s'agit pas d'une traduction directe des questions. Les questions officielles telles qu'elles figurent sur les bulletins de vote font foi.

Questions relatives au plébiscite

Le conseil souhaite connaître l'avis des électeurs sur deux questions soumises au plébiscite. Les résultats du plébiscite seront communiqués au conseil à titre informatif et ne sont pas contraignants, ce qui veut dire qu'il n'est pas tenu d'agir en conséquence.

Le bulletin de vote comportera deux questions auxquelles il faudra répondre par « oui » ou par « non ». La première question vise à connaître l'avis des électeurs sur le renforcement de la législation afin de limiter la consommation de certaines drogues illégales en public. Dans la deuxième question, il s'agit de savoir si la Ville devrait demander à la province de développer les structures sécurisées de traitement et de prise en charge des personnes souffrant de troubles graves liés à la consommation de substances et de troubles mentaux.

Ce qui précède est un résumé des questions soumises au plébiscite et est fourni à titre indicatif et à des fins pratiques uniquement. Il ne s'agit pas d'une traduction directe des questions. Les questions officielles telles qu'elles figurent sur les bulletins de vote font foi.